



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
RAPPORT DE SUIVI DES
DEPLACEMENTS

MAI 2022

Crédit photo : profilage des déplacés internes à Bouboui (PK 47)
dans la préfecture d'Ombella-Mpoko par l'OIM en avril 2022.

© Auteur : BENAMOU Mahamat, assistant chargé de gestion d'information OIM RCA.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Le suivi des déplacements (DTM, round 15) a été réalisé grâce au soutien de Bureau for Humanitarian Assistance (BHA), European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO) ainsi que les Fonds Humanitaires (FH).

© 2022 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



SOMMAIRE

Résumé Exécutif.....	1
Introduction.....	3
Méthodologie	4
Aperçu des déplacements.....	7
Abris.....	13
Protection.....	14
Sécurité alimentaire.....	16
Eau, hygiène et assainissement.....	18
Santé	20
COVID-19	20
Education.....	21
Communication.....	21
Assistance humanitaire.....	22
Conclusion.....	23

RESUME EXECUTIF

Ce rapport fournit un aperçu des déplacements et des besoins humanitaires multisectoriels dans les localités accueillant les populations ayant effectué des mouvements de déplacement forcés ou des mouvements de retour. Ce cycle de suivi des déplacements (round 15) a été réalisé entre le **07 avril** et le **27 mai 2022** par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) grâce au soutien du Bureau pour l'Assistance Humanitaire (en anglais, *Bureau for Humanitarian Assistance, BHA*), la Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (DG ECHO) et les Fonds Humanitaires (FH). L'évaluation a couvert **3 009 localités** d'accueil des populations déplacées internes (PDI) et / ou retournées et **73 sites** de déplacement. Les données ont été collectées au moyen de deux questionnaires structurés multisectoriels (un déployé au niveau des localités et un déployé au niveau des sites) auprès d'informateurs clés incluant des représentants de déplacés, chefs de communautés, gestionnaires de sites et travailleurs humanitaires.

L'évaluation a couvert la ville de Bangui et 11 préfectures sur 16 : Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambéré, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto, Ouham-Pende et l'Ouham.

Déplacements

La matrice de suivi des déplacements a répertorié une population mobile de **2 373 847** individus parmi lesquels **408 271 PDI** (83 966 ménages) et **1 965 576 personnes retournées** (395 740 ménages) dont **1 588 289 retournés internes** et **377 287 retournés de l'étranger** en mai 2022¹. Parmi les ménages PDI répertoriés, **63 pour cent** sont au sein des communautés d'accueil, **33 pour cent** dans des sites gérés et **4 pour cent** dans des sites sans gestionnaire².

Parmi les 408 271 PDI estimées, **33 922 (8%)** se sont déplacées pour la première fois au cours du dernier trimestre (février-mai 2022). La plupart des nouveaux déplacés sur cette dernière période sont concentrés dans les préfectures de Nana-Gribizi (**16%**), Ouham (**14%**), Ombella-Mpoko (**13%**), Ouham-Pendé (**11%**) et Mbomou (**9%**).

L'estimation des PDI indique une baisse de **-7% entre janvier 2022 (round 14) et mai 2022 (round 15)**³ dans la même zone couverte lors des deux rounds successifs.

Cette baisse plus importante dans les préfectures de Basse-Kotto (**-41%**), Ouham Pende (**-14%**), Ouaka (**-13%**) et Haut-Mbomou (**-11%**) est principalement due à l'amélioration des conditions sécuritaires à la suite de la reprise de certaines localités par l'armée centrafricaine (FACA) et / ou leurs alliés, à la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI et aux programmes d'accompagnement au retour (notamment auprès des déplacés de l'ancien site Elevage à Bambari).

Malgré cette diminution globale, certaines préfectures ont connu une hausse des déplacements : Bamingui-Bangoran (**+49%**), Ombella-Mpoko (**+22%**), Mbomou (surtout les sous-préfectures de Bakouma et Rafai) (**+7%**) et Nana-Mambéré (**+5%**). La hausse dans ces zones s'explique surtout par l'intensification des opérations militaires et des affrontements entre les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et les groupes armés, entraînant souvent des déplacements pendulaires de courte durée.

Environ **88 791** retournés internes ont effectué le retour entre février et mai 2022 (**6%**) tandis que **16 753** personnes sont rentrées de l'étranger sur cette même période (soit **4%** des retours de l'étranger). Les retours de l'étranger sont majoritairement en provenance du Cameroun (**40%**), de la République Démocratique du Congo (RDC) (**29%**) et du Tchad (**27%**).

Entre le round 14 (janvier 2022) et le round 15 (mai 2022), le nombre de retournés internes a augmenté de **7 pour cent** et le nombre de retournés de l'étranger de **5 pour cent**. Cette hausse des retours a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (**+31%**), Mbomou (**+18%**) et Haute-Kotto (**+9%**). La hausse des retours s'explique principalement par une relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones liée à la reprise de certaines villes par l'armée et la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI. Plus spécifiquement, dans l'Ombella-Mpoko, parallèlement à l'arrivée de nouveaux PDI surtout installés dans les sous-préfectures de Bégoua, Bossémbélé, et Yaloké, dans la même période, cette préfecture a également accueilli de nouvelles vagues de retours quasiment tous installés dans la sous-préfecture de Bimbo. Dans le Mbomou, la détérioration sécuritaire dans la sous-préfecture de Bakouma ayant entraîné de nouvelles vagues de déplacements (surtout pendulaires) n'a pas pour autant freiné la progression des retours dans d'autres zones relativement plus stables sur le plan sécuritaire.

¹ Les données de déplacement présentées dans ce rapport se réfèrent aux préfectures couvertes (11 sur 16 en plus de la ville de Bangui) et ne donne pas un aperçu de la situation de déplacement de l'ensemble du pays.

² Les sites gérés désignent les sites ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les sites sans gestionnaire sont des lieux de regroupement spontanés ou organisés sans gestionnaire CCCM, donc gérés par la population déplacée elle-même.

³ Le calcul de l'évolution des déplacements et des retours entre le round 14 (janvier 2022) et le round 15 (mai 2022) est relatif à la même zone géographique (communes) couvertes lors des deux rounds DTM successifs. Les effectifs de déplacement collectés dans la préfecture de l'Ouham n'ont pas été pris en compte dans le calcul de l'évolution car cette préfecture est couverte pour la première fois par la DTM lors de ce round 15.

Besoins humanitaires multisectoriels dans les localités d'accueil des PDI

Environ 43% des ménages PDI sont hébergés par la population hôte (principalement dans des abris constitués d'une structure semi-permanente). Cet hébergement par la population hôte réduit l'espace disponible au sein des abris et peut générer des besoins importants en articles non alimentaires. En outre, 35 pour cent des ménages PDI occupent des abris d'urgence / de fortune, 17 pour cent sont en location et 5 pour cent occupent des abris collectifs (écoles, lieux de culte etc.). Les abris de la majorité des ménages ont connu des détériorations (partielles ou sérieuses) ou sont complètement détruits dans 88 pour cent des localités. La saison des pluies de juin à novembre provoquant régulièrement des inondations risque d'empirer l'état des abris.

Des incidents sécuritaires graves ont été rapportés dans 18 pour cent des localités au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Ce pourcentage dépasse la moitié des localités dans l'Ouham-Pendé (64%). Les risques sécuritaires les plus cités sont respectivement les vols et cambriolages (66%), les agressions physiques (60%) et les violences basées sur le genre (VBG) (35%). L'accès à la documentation légal est préoccupant : d'après les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification (ex. carte d'identité) dans 50 pour cent des localités et aucun PDI ne détient l'extrait de naissance d'au moins un de ses enfants dans 20 pour cent. Cette situation peut affecter la distribution de l'aide humanitaire (risques de fraudes) et exposer les PDI à des tracasseries et à des violences lors du contrôle d'identité.

La propre production agricole reste la principale source de nourriture des PDI dans la quasi-totalité des localités (96%) et l'achat au marché dans environ la moitié des localités (54%). En outre, la population peut accéder à un marché dans 92 pour cent des localités. Toutefois, le marché principal est situé à plus d'une heure de marche dans 28 pour cent de ces localités. L'accès alimentaire risque de se compliquer davantage en cette période de soudure marquée par la hausse des prix ainsi que la rareté du carburant dans le contexte de crise ukrainienne qui impacte l'approvisionnement des marchés.

D'après les informateurs clés, au moins la moitié des garçons de 6 à 17 ans fréquentent une école dans 77 pour cent des localités d'accueil des PDI contre 55 pour cent chez les filles. Les obstacles d'accès à la scolarisation sont le manque de moyens financiers, le manque de personnel enseignant qualifié, le travail des enfants, le manque d'acte de naissance et le mariage précoce (qui affecte davantage la scolarisation des filles).

Les sources d'eau non améliorées ont été citées parmi les principales sources d'approvisionnement en eau dans une proportion considérable de localités : les puits traditionnels dans 60 pour cent des localités et l'eau de surface dans 41 pour cent. L'eau est considérée comme potable dans environ la moitié des localités d'accueil des PDI (49%) et cette proportion est plus faible dans les préfectures de Basse-Kotto (21%) et Haute-Kotto (22%). Les latrines ont été rapportées comme en mauvais état ou inutilisables dans la quasi-totalité des localités (92%), suggérant des besoins importants en construction de latrines. Concernant l'hygiène, au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle (avec de l'eau et du savon) dans 8 pour cent des localités. L'accès difficile à de l'eau, au savon et à des installations de lavage des mains pourrait accroître l'exposition des populations à la pandémie COVID-19.

Les populations peuvent accéder à des services sanitaires (centres de santé, postes de santé etc.) dans 84 pour cent des localités d'accueil des PDI. Néanmoins les services de santé sont situés à plus d'une heure de marche dans 20 pour cent des localités. Les barrières d'accès aux soins les plus citées sont respectivement le manque de moyens financiers (71%), le manque de médicaments (69%) et le manque de personnel qualifié (43%). Ceci génère des besoins importants en provision de médicaments, la construction de services sanitaires et le soutien financier pour l'accès aux soins.

D'après les informateurs clés, de l'assistance humanitaire a été fournie dans 59 pour cent des localités d'accueil des PDI au cours des trois mois précédant l'évaluation. Les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la distribution de vivres (35%), les activités génératrices de revenus (20%), l'eau, l'hygiène et assainissement (EHA) (14%) et les articles d'abris (12%).

“

Des incidents sécuritaires graves ont été rapportés dans 18 pour cent des localités d'accueil des PDI au cours des 30 jours précédant l'évaluation.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) est affectée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux conflits armés, aux conflits intercommunautaires ou provoquées par des tensions entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long du premier semestre 2022 marqué par des opérations militaires et des affrontements opposant les Forces Armées Centrafricaine (FACA) appuyées par leurs alliés aux groupes armés luttant pour le contrôle des territoires. Ces affrontements et exactions perpétrés par des éléments armés continuent à occasionner des déplacements préventifs ou à la suite d'incidents sécuritaires dans toutes les zones du pays. De surcroît, les pluies diluviennes causant des inondations pendant la période pré-hivernale et hivernale accroissent la vulnérabilité des populations en engendrant le déplacement de milliers de personnes.

En réponse aux multiples crises qui affectent le pays, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) déploie depuis 2013, à côté de son action auprès des populations affectées, la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM* en anglais), outil permettant de collecter des informations sur les déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels dans les zones affectées par les crises.

A travers sa composante du suivi des déplacements (*Mobility tracking en anglais*), la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés et des retournés.

Dans le contexte de crise, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes stratégiques et opérationnels et contribuer à la définition des priorités d'intervention.

Ce rapport présente les résultats du quinzième cycle (**round 15**) de suivi des déplacements de la DTM en RCA. Ce round 15 a été réalisé grâce au soutien du Bureau pour l'Assistance Humanitaire (en anglais, *Bureau for Humanitarian Assistance, BHA*), la Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (DG ECHO) et les Fonds Humanitaires (FH). L'évaluation a été menée auprès de **9 027 informateurs clés entre le 07 avril et le 27 mai 2022** dans **3 009 localités d'accueil des PDI et / ou retournés et 73 sites** et a couvert la ville de Bangui et 11 préfectures sur 16 : Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Ouham-Pende, Basse-Kotto et l'Ouham.

L'analyse propose premièrement une vue d'ensemble des déplacements, pour ensuite fournir un aperçu des besoins sectoriels dans les localités d'accueil des déplacés internes dans les secteurs suivants : abris, sécurité alimentaire, protection, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation, santé, situation en termes de COVID-19, communication et assistance humanitaire.

METHODOLOGIE

La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il a été établi afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées et retournées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. Quatre étapes d'enquête sont réalisées pour la collecte des données sur le suivi des déplacements :

Etape 1

Evaluation au niveau des sous-préfectures menée auprès des autorités sous-préfectorales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les communes accueillant des personnes déplacées et retournées.

Etape 2

Evaluation au niveau des communes menée auprès des autorités communales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et retournées.

Etape 3

Evaluation au niveau des localités hébergeant des populations déplacées et retournées (villages / villes). Les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont les chefs de village et les représentants des déplacés. Cette évaluation permet d'identifier les sites ou lieux de regroupement, les effectifs des populations déplacées vivant au sein des communauté d'accueil ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

Etape 4

Evaluation au niveau des sites d'accueil menée auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites. Cette évaluation permet d'estimer les effectifs de populations vivant sur les sites ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

DEFINITIONS CLES

Dans le cadre des activités de la DTM en RCA, les catégories de la population mobile sont ainsi définies :

Déplacés internes	Retournés internes	Retournés de l'étranger
Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.	Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir leur lieu de résidence habituel, se sont installées dans une autre localité en RCA, puis sont retournées dans leur lieu de résidence habituel.	Personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA dans leur localité de provenance avant le déplacement.

COUVERTURE

La DTM a couvert 3 009 localités d'accueil, 57 sites ayant un gestionnaire et 16 sites sans gestionnaire évalués entre le 07 avril et le 27 mai 2022 dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambéré, Ombella-Mpoko, Ouaka, Ouham-Pendé, Basse-Kotto, l'Ouham (uniquement les sites de l'Ouham) et la ville de Bangui. La liste de localités affectées par les déplacements et retours a été mise à jour par la DTM en collaboration avec les autorités des entités administratives décentralisées. La préfecture de l'Ouham a été couverte pour la première fois lors de ce round 15 de la DTM.

Certaines localités n'ont pas été évaluées en raison de l'accès humanitaire contraint par l'insécurité dans certaines zones (une partie de la sous-préfecture de Bakouma, quelques localités dans la commune de Mbres dans la Nana-Gribizi et une partie de la sous-préfecture de Bocaranga dans l'Ouham-Pendé). Néanmoins, pour des fins d'analyse, les effectifs de déplacement (ménages et individus PDI et retournés) de ces localités couvertes lors d'évaluations antérieures de la DTM (round 14, janvier 2022) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée et retournée.

Carte 1 - Préfectures et sites couverts lors du round 15 (avril - mai 2022)



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte de données a été réalisée par des partenaires opérationnels, notamment des organismes non gouvernementaux nationaux formés par l'équipe de la DTM. Les agents enquêteurs ont été recrutés directement par les partenaires dans chaque zone de collecte. Tout au long de l'activité, les partenaires et les enquêteurs ont reçu comme consigne d'appliquer des mesures de prévention pour limiter les risques de propagation du COVID-19, incluant notamment la distanciation d'au moins un mètre avec les informateurs clés interrogés, la sensibilisation, le port du masque et l'utilisation régulière de gels hydroalcooliques.

LIMITES

Le contexte de l'évaluation a été marqué par de nombreux défis d'accès au terrain dont la mauvaise qualité des routes et l'accès restreint dans certaines localités à cause de l'imprévisibilité de la situation sécuritaire. Dans la commune de Mbres (Nana-Gribizi) et dans une partie des sous-préfectures de Bakouma (Mbomou), Bocaranga (Ouham-Pendé) et dans la Ouaka, la présence de groupes armés a limité l'accès de la DTM à ces zones. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de Bangui est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), compliquant la communication avec les équipes sur le terrain. Ces principaux obstacles ont ralenti les délais initialement prévus pour la durée de la collecte et ont contribué à limiter la couverture géographique du projet.

Les données sectorielles sur les besoins de la population sont présentées de manière générale et sont collectées auprès d'informateurs clés plutôt que des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée d'une enquête ménage représentative. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles qui doit être considéré avec prudence afin d'orienter toute enquête thématique plus élaborée. Enfin, la couverture géographique de la DTM est aussi affectée par des contraintes budgétaires, raison pour laquelle la DTM ne couvre pas toute la totalité du territoire centrafricain à ce jour.



Collecte de données
menée du 07 avril au 27 mai 2022



3 009
localités couvertes



9 027
Informateurs clés
interrogés

APERCU D'ENSEMBLE DES DEPLACEMENTS

Au total, la population mobile identifiée par la DTM en janvier 2022 est composée de 2 373 847 individus (479 706 ménages)⁴ parmi lesquels 408 271 PDI (83 966 ménages) et 1 965 576 personnes retournées (395 740 ménages) dont 1 588 289 retournés internes et 377 287 retournés de l'étranger. Parmi les ménages PDI répertoriés, 63 pour cent sont au sein des communautés d'accueil, 33 pour cent dans des sites gérés⁵ et 4 pour cent dans des sites sans gestionnaire (lieux de regroupement spontanés / autogérés par la population PDI elle-même).

Figure 1 - Proportion estimée de la population déplacée interne et retournée en mai 2022¹



Parmi les 408 271 personnes déplacées estimées, 33 922 (8%) se sont déplacées pour la première fois au cours du dernier trimestre (février - mai 2022). La plupart des nouveaux déplacés sur cette dernière période sont concentrés dans les préfectures de Nana-Gribizi (16%), Ouham (14%), Ombella-Mpoko (13%) Ouham-Pendé (11%) et Mbomou (9%).

Parmi les 1 734 localités d'accueil des PDI répertoriées lors du round 15 (en coordination avec les autorités locales et sous-préfectorales), 47 pour cent accueillent des personnes qui se sont déplacées une seule fois tandis que 53 pour cent hébergent majoritairement des PDI en situation de déplacement secondaire / multiple. Les déplacements se font principalement entre localités situées au sein d'une même préfecture ou sous-préfecture : 81 pour cent des déplacements de PDI ont eu lieu à l'intérieur d'une même préfecture et 19 pour cent d'une préfecture à une autre.

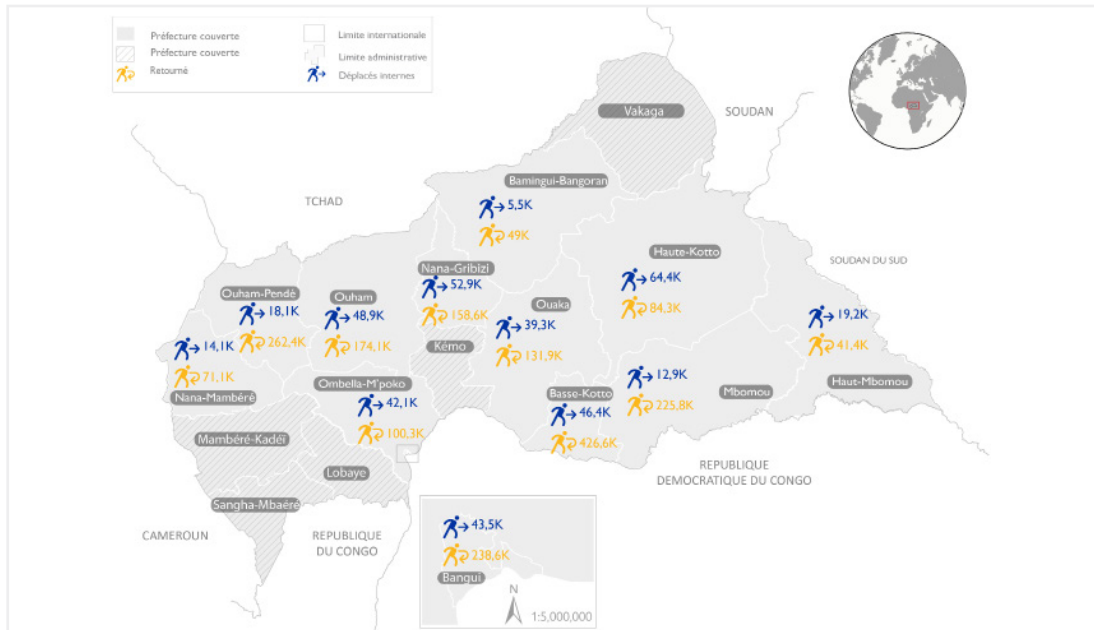
La DTM a estimé au total 1 965 576 retournés dont 1 588 289 retournés internes (319 590 ménages) et 377 287 retournés de l'étranger (76 150 ménages) installés dans 2 879 localités. Environ 88 791 retournés internes ont effectué le retour entre février et mai 2022 (6%) tandis que 16 753 personnes sont rentrées de l'étranger sur cette même période (soit 4% des retours de l'étranger).

Les vagues de retours sur la période de février à mai 2022 sont surtout concentrées dans la préfecture de Basse-Kotto (28% des retours internes du dernier trimestre). Les retours de l'étranger sont majoritairement en provenance du Cameroun (40%), de la République Démocratique du Congo (RDC) (29%) et du Tchad (27%).

¹ Les données de déplacement présentées dans ce rapport se réfèrent aux préfectures couvertes (11 sur 16 en plus de la ville de Bangui) et ne donne pas un aperçu de la situation de déplacement de l'ensemble du pays.

² Les sites gérés désignent les sites ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les sites sans gestionnaire sont des lieux de regroupement spontanés ou organisés sans gestionnaire CCCM, donc gérés par la population déplacée elle-même.

Carte 2 - Estimations de la population PDI et retournée par préfecture



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

TENDANCES DES DEPLACEMENTS

L'évolution des déplacements entre le round 14 (janvier 2022) et le round 15 (mai 2022) dans la même zone couverte lors des deux rounds successifs indique une baisse de -7 pour cent (27 741 PDI en moins) au profit des retours. Cette baisse a été plus importante dans les préfectures de Basse-Kotto (-41%), Ouham Pende (-14%), Ouaka (-13%) et Haut-Mbomou (-11%).

Cette diminution est principalement due à l'amélioration des conditions sécuritaires à la suite de la reprise de certaines localités par l'armée centrafricaine (FACA) et / ou leurs alliés et à la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI. Dans la Basse-Kotto, les vagues de retours sont particulièrement importantes à partir du deuxième semestre 2021, faisant ainsi baisser le nombre de PDI actuellement répertorié dans cette préfecture. Dans la Ouaka, en plus de la relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones, des ménages déplacés de l'ancien site Elevage (environ 497 ménages) ont été relocalisés dans le quartier de Pladama-Ouaka aménagé dans une optique d'intégration locale durable.

Malgré cette diminution au niveau global, certaines préfectures ont connu une hausse des déplacements, notamment Bamingui-Bangoran (+49%), Ombella-Mpoko (+22%), Mbomou (surtout les sous-préfectures de Bakouma et Rafai) (+7%) et Nana-Mambéré (+5%).

La hausse dans ces zones s'explique par surtout par l'intensification des opérations militaires et des affrontements entre les FACA et les groupes armés. Dans le Bamingui-Bangoran, en plus des affrontements armés ayant surtout affecté l'axe Gaskai-Chari, des tensions entre agriculteurs et éleveurs ont aussi occasionné des déplacements. Dans l'Ombella-Mpoko, la hausse des déplacements est attribuable à des affrontements armés dans des zones minières et l'arrivée de PDI en provenance d'autres préfectures (Nana-Gribizi, Ouaka et Ouham-Pendé). Dans le Mbomou, la détérioration importante de la situation sécuritaire surtout dans la sous-préfecture de Bakouma a entraîné une hausse des déplacements (surtout pendulaires de courte durée).

“

Le nombre de PDI a globalement baissé de -7% entre janvier et mai 2022.

Tableau 1 - Evolution des déplacements entre le round 14 (janvier 2022) et le round 15 (mai 2022) :

Préfecture	PDI Rnd 14	Evolution	%	Retournés RCA Rnd 14	Evolution	%	Retournés de l'étranger Rnd 14	Evolution	%
Bamingui-Bangoran	3 706	1804	49%	45 048	2 480	6%	752	782	104%
Bangui	42 123	1414	3%	168 933	9 115	5%	60 627	5 111	9%
Basse-Kotto	78 393	-31904	-41%	262 588	24 514	9%	138 360	1 210	1%
Haute-Kotto	61 825	3 097	5%	77 068	6 806	9%	350	174	50%
Haut-Mbomou	21 705	- 2441	-11%	27 936	1 063	4%	10 945	1 493	14%
Mbomou	12 113	814	7%	139 054	28 422	20%	53 021	5 333	10%
Nana-Gribizi	53 126	-135	0%	143 987	12 170	8%	2 475	61	2%
Nana-Mambere	13 487	637	5%	71 172	-8 685	-12%	9 305	161	2%
Ombella-Mpoko	34 423	7 707	22%	75 024	22 343	30%	1 613	1 391	86%
Ouaka	45 170	-5 824	-13%	129 101	-4 297	-3%	6 539	560	9%
Ouham-Pende	21 038	- 2910	-14%	190 892	-2 807	-1%	73 213	1 104	2%
Total	387 109	-27 741	-7%	1 330 803	91 124	7%	327 245	17 380	5%

L'évolution des retours entre le round 14 (janvier 2022) et le round 15 (mai 2022) indique une hausse : le nombre de retournés internes a augmenté de 7 pour cent et le nombre de retournés de l'étranger de 5 pour cent. Cette augmentation des retours par rapport au round précédent a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (+31%), Mbomou (+18%), Haute-Kotto (+9%) et Nana-Gribizi (+8%). La hausse des retours s'explique principalement par une relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones liée à la reprise de certaines villes par l'armée et la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI.

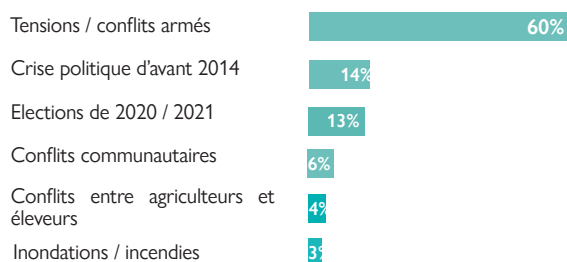
Dans l'Ombella-Mpoko, la hausse des retours s'explique par l'arrivée de nouveaux retournés quasiment tous installés dans la sous-préfecture de Bimbo. Dans le Mbomou, la détérioration sécuritaire dans la sous-préfecture de Bakouma ayant entraîné de nouvelles vagues de déplacements pendulaires n'a pas pour autant freiné la progression des retours dans d'autres localités relativement plus stables. Dans la Haute-Kotto, en plus de l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones, des programmes d'accompagnement en retour actuellement en cours ont aussi occasionné le retour volontaire de ménages installés sur le site de PK3.

CAUSES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

CAUSES DE DEPLACEMENT

D'après les informateurs clés, la majorité des PDI (60%) se sont déplacés à cause des conflits armés. Les autres causes de déplacement les plus prépondérantes sont respectivement la crise politique d'avant 2014 (14%), la crise politique liée aux élections présidentielles et législatives de fin 2020 / début 2021 (13%), les tensions et affrontements de type communautaire (6%), les conflits entre agriculteurs et éleveurs (4%) et les inondations et incendies (3%).

Figure 2 - Principaux motifs de déplacement des PDI :



Les conflits armés (affrontements entre groupes armés ou entre l'armée contre des groupes armés) constituent le premier motif de déplacement dans chacune des préfectures couvertes.

Les personnes déplacées à la suite des tensions électorales de fin 2020 / début 2021 (54 289 personnes) sont surtout concentrées dans les préfectures de Bangui (25%) (en provenance d'autres préfectures), Ombella-Mpoko (20%), Ouham (20%) et Nana-Gribizi (15%). Ceci sous-tend qu'une partie considérable des personnes déplacées pendant la période électorale ne sont toujours pas retournées dans leur zone d'origine car la situation sécuritaire y reste délétère dans ce contexte d'intensification des opérations militaires.

Les personnes déplacées en raison de tensions entre agriculteurs et éleveurs (15 851 personnes) sont davantage installées dans les préfectures de Nana-Gribizi (37%) et Ouham (33%). En effet, ces conflits dans les zones situées sur les couloirs de transhumance continuent à engendrer des déplacements de populations plus particulièrement dans les préfectures de Nana-Gribizi, Ouham, Bamingui-Bangoran, Ouham-Pendé et Basse-Kotto.

En outre, les inondations ont occasionné le déplacement d'environ 9 943 personnes dont la quasi-totalité est actuellement localisée dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (68%) et Bangui (29%). Ces personnes ne sont pas encore retournées car pour la plupart, leur abri a été complètement endommagé / détruit pendant les inondations.

CAUSES DE RETOUR

La cause de retour majeure reste l'amélioration de la situation sécuritaire dans la localité d'origine, citée dans 71 pour cent des localités d'accueil des retournés internes et 40 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger. Les autres causes de retours les plus prépondérantes sont les mauvaises conditions de vie dans la localité d'accueil (citées dans 21% des localités des retournés internes et 25 % des localités d'accueil des retournés de l'étranger) ainsi que le manque d'opportunités économiques, davantage cité pour les retournés de l'étranger (24%) contre 3 pour cent pour les retournés internes. En effet, au-delà des questions sécuritaires, l'insuffisance de l'assistance humanitaire et les conditions d'accès difficiles à la nourriture et aux services de base (santé, éducation, eau) impactent aussi le retour des individus.

Par ailleurs, la perception de discrimination dans les localités d'accueil constitue un motif de retour prépondérant chez les retournés de l'étranger en particulier. Ce motif a occasionné le retour de la majorité des individus dans 8 pour cent des localités d'accueil de retournés de l'étranger contre 1 pour cent des localités d'accueil de retournés internes. Ceci s'explique potentiellement par des difficultés d'intégration et d'accès aux services plus sévères chez les personnes qui se sont déplacées dans les pays frontaliers (Tchad, République démocratique du Congo et Cameroun).

“

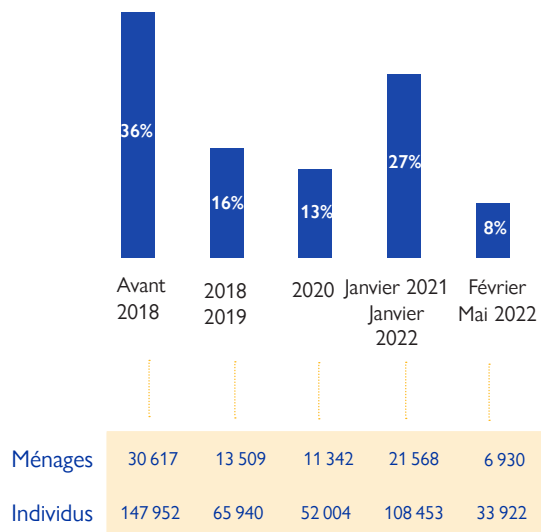
Les tensions lors de la période électorale de fin 2020-début 2021 représentent la cause de déplacement de 13 pour cent des PDI.

PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

PERIODES DE DEPLACEMENT

Environ 36 pour cent des déplacés internes (319 546 individus) se sont déplacés depuis plus de trois ans. Ce pourcentage considérable de ménages en déplacement prolongé suggère que ces derniers ne sont pas encore rassurés par la situation sécuritaire dans leur localité de provenance et/ ou que certains ménages ont potentiellement trouvé des solutions d'intégration dans leur lieu de déplacement (par exemple l'accès à des moyens de subsistance dans le lieu d'accueil, abris semi-durables ou durables, liens familiaux). En outre, 16 pour cent des personnes se sont déplacées pour la première fois en 2020 durant le contexte pré-électoral et électoral (en décembre). Un peu plus du quart des PDI (27%) se sont déplacés au cours de l'année 2021. Ceci sous-tend que globalement, les opérations militaires et les affrontements armés résultant de l'ampleur de la crise dans le contexte électoral / post électoral a considérablement impacté les déplacements de populations tout au long de l'année 2021 jusqu'au premier semestre 2022.

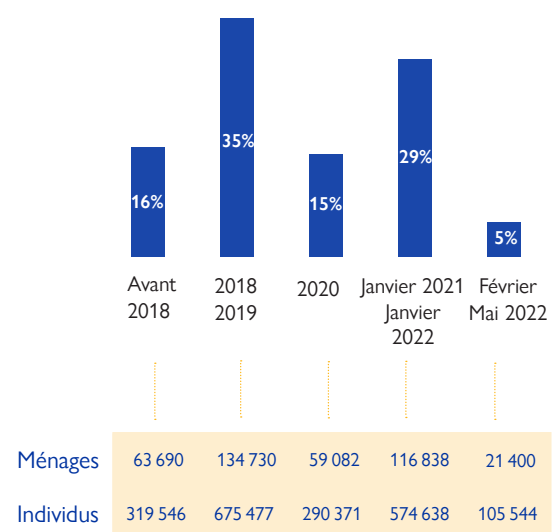
Figure 3 - Pourcentage et nombre de PDI par périodes de déplacement :



PERIODES DE RETOUR

Les vagues de retour des PDI restent toujours plus importantes durant la période 2018-2019 avec 35 pour cent de retournés (675 477 individus). Ces retours ont été suscités par une relative stabilité à la suite de la signature des accords de khartoum de 2019. En revanche, un ralentissement des retours a été constaté à partir de l'année électorale de 2020 : 15 pour cent des individus sont retournés en 2020 contre 35% en 2018/2019. Ceci s'explique par la nouvelle ampleur de la crise pendant la période pré-électorale et électorale marquée par la création d'une coalition de groupes armés (Coalition des Patriotes pour le Changement, CPC). En outre, les retours ont continué pendant la période post-électorale (29% de retours en 2021). Ceci confirme l'importance des déplacements pendulaires dans ce contexte de crise volatile. Les opérations militaires et affrontements entre éléments armés au cours de l'année 2021 ont occasionné des vagues de déplacement souvent suivies de retour quand des zones sont de nouveau sous le contrôle de l'armée et qu'elles connaissent une relative période de stabilité.

Figure 4 - Pourcentage et nombre de retournés par périodes de retour :



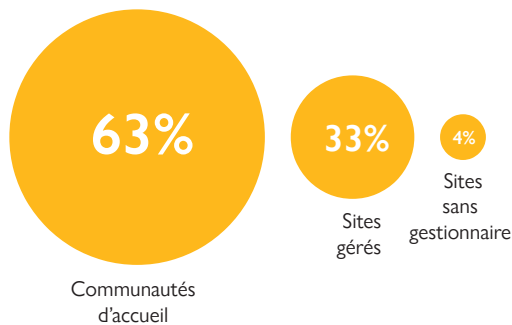
“

8 pour cent des PDI se sont déplacées pour la première fois entre février et mai 2022.

MILIEU DE DEPLACEMENT

Comme constaté dans les rapports de la commission mouvement des populations (CMP), une large majorité des déplacés internes (63%) sont toujours installés dans les communautés d'accueil tandis que 33 pour cent sont dans des sites gérés et 4 pour cent dans des sites non gérés. La présence des PDI dans les communautés d'accueil génère des besoins humanitaires importants également chez la population hôte car les PDI partagent les ressources (nourriture, eau) ainsi que les services de santé, d'assainissement déjà limités avec la population d'accueil. D'autre part, les PDI présents sur les sites sont dans une situation de vulnérabilité préoccupante car ayant des besoins importants en abris en plus de la nourriture et de l'accès aux services de base (santé, éducation etc.).

Figure 5 - Répartition des ménages PDI par milieu de déplacement :



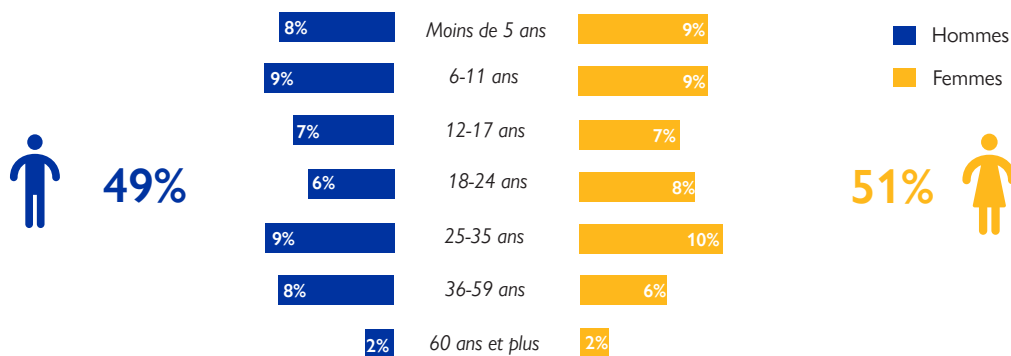
DEMOGRAPHIE

Les hommes et les femmes constituent respectivement 49 pour cent et 51 pour cent de la population PDI⁶. Les enfants et adolescents (0 à 17 ans) représentent environ la moitié de la population (49%) (incluant les enfants de moins de 5 ans qui comptent pour 18%), tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus sont minoritaires dans la population (4%). La forte proportion de femmes et d'enfants suggère le besoin d'activités ciblant ces catégories plus vulnérables, notamment dans le secteur de la protection. La présence des personnes âgées sous-tend la nécessité de prise en compte dans la réponse au niveau des localités d'accueil des PDI.



La taille moyenne des ménages PDI est de 5 individus. Les enfants et adolescents (de moins de 18 ans) constituent environ la moitié (49%) des individus PDI.

Figure 6 - Composition démographique des ménages PDI :



⁶ Les informations démographiques ont été estimées sur la base d'un échantillon aléatoire constitué de 11 321 ménages PDI dans les localités d'accueil des PDI. Les données démographiques ont permis de répertorier le nombre d'individus (hommes / femmes) par tranche d'âge : 0 à 5 ans, 6 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 59 ans et 60 ans et plus.



**BESOINS HUMANITAIRES
SECTORIELS DANS LES LOCALITES
D'ACCUEIL DES DEPLACES INTERNES**

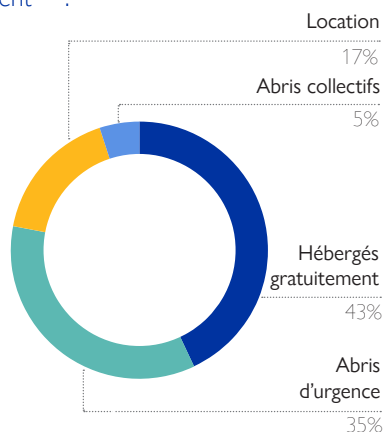
Crédit photo : latrines communautaires en
mauvais état à Gambo (préfectures de Mbomou).

© ONG FNHOD décembre 2021.

ABRIS

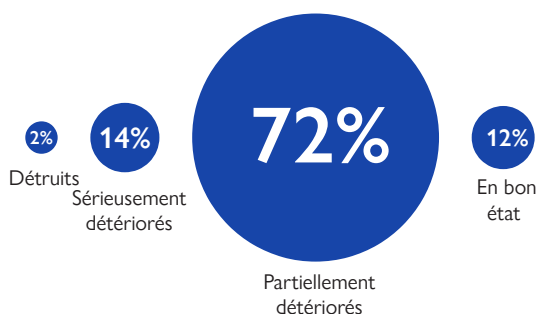
Environ 43% des ménages PDI sont hébergés gratuitement par la population hôte (principalement dans des abris constitués d'une structure semi-permanente) tandis que 35 pour cent occupent des abris d'urgence / de fortune, 17 pour cent sont en location et 5 pour cent occupent des abris collectifs (écoles, lieux de culte etc.). L'hébergement des PDI par la population hôte peut réduire l'espace disponible au sein des abris, augmenter les besoins en articles non alimentaires et réduire les stocks de nourriture disponibles. En outre, les ménages dans des abris d'urgence ont des besoins importants de renouvellement des bâches souvent en mauvais état.

Figure 7 - Répartition des ménages PDI par type d'hébergement :



D'après les informateurs clés, les abris occupés par la majorité des ménages ont subi des détériorations (partielles ou graves) dans 86 pour cent des localités, sont complètement détruits dans 2 pour cent des localités et en bon état dans 12 pour cent. Le pourcentage d'abris détériorés ou détruits atteint plus de 80 pour cent des localités dans les préfectures de Bangui et Bamingui-Bangoran et près de la moitié des localités dans l'Ombella-Mpoko (45%).

Figure 8 - Etat des abris occupés par la majorité des ménages, par proportion de localités :



Les types de dommages subis sont notamment les déchirures au niveau des bâches pour les abris d'urgence, les fuites, dommages sur les toitures pour les habitats traditionnels en paille abritant la majorité des PDI. Les dommages sont notamment liés à la structure des abris principalement constitués de matériaux semi-durables ou temporaires. Cette situation est aggravée par la saison des pluies et les vents violents plus particulièrement dans les préfectures de Bangui et Ombella Mpoko.

D'après les informateurs clés, la majorité des PDI sont propriétaires de leur logement dans leur localité de provenance initiale dans 92 pour cent des localités. En outre, la majorité des ménages PDI propriétaires ne détiennent une attestation / preuve de propriété que dans 8 pour cent des localités. Cette absence de documents pourrait entraîner des difficultés lors de la récupération des abris en cas de retour si ces abris sont éventuellement occupés par d'autres entités.

“

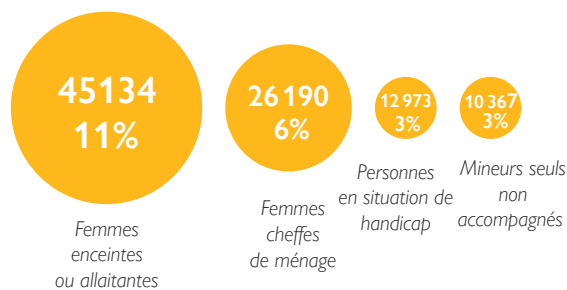
43 pour cent des ménages PDI sont hébergés gratuitement par la population hôte tandis que 35 pour cent occupent des abris d'urgence.

PROTECTION

VULNERABILITES

Les catégories vulnérables (à besoins spécifiques) répertoriées constituent 23 pour cent de la population PDI estimée, incluant des femmes enceintes ou allaitantes (11%), les femmes cheffes de ménages (6%), les personnes souffrant d'un handicap physique (3%) et les mineurs seuls / non accompagnés (3%).

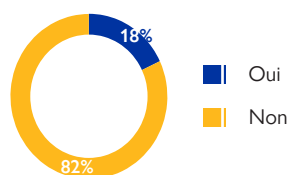
Figure 9 - Proportion de catégories vulnérables répertoriées au sein des PDI :



INSECURITE

Les informateurs clés ont indiqué que des incidents sécuritaires ont eu lieu dans 18 pour cent des localités dans les 30 jours précédant l'évaluation. Ce taux est plus élevé dans les préfectures d'Ouham-Pendé (64%), Haut-Mbomou (29%) et Ouham (22%). Les risques sécuritaires les plus cités sont respectivement les vols et cambriolages (66%), les agressions physiques (60%) et les violences basées sur le genre (VBG) (35%). Il existe quelques variations sur la typologie des incidents sécuritaires selon les préfectures. Les VBG constituent le risque sécuritaire le plus évoqué dans le Mbomou (73%) tandis que les tensions entre agriculteurs et éleveurs ont été cités dans une proportion considérable de localités dans les préfectures de Bamingui-Bangoran (40%) et Ouham-Pendé (33%).

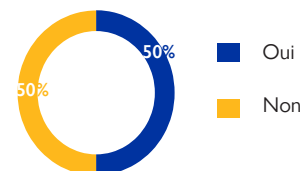
Figure 11 - Proportion de localités ayant connu des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation :



ACCES A LA DOCUMENTATION

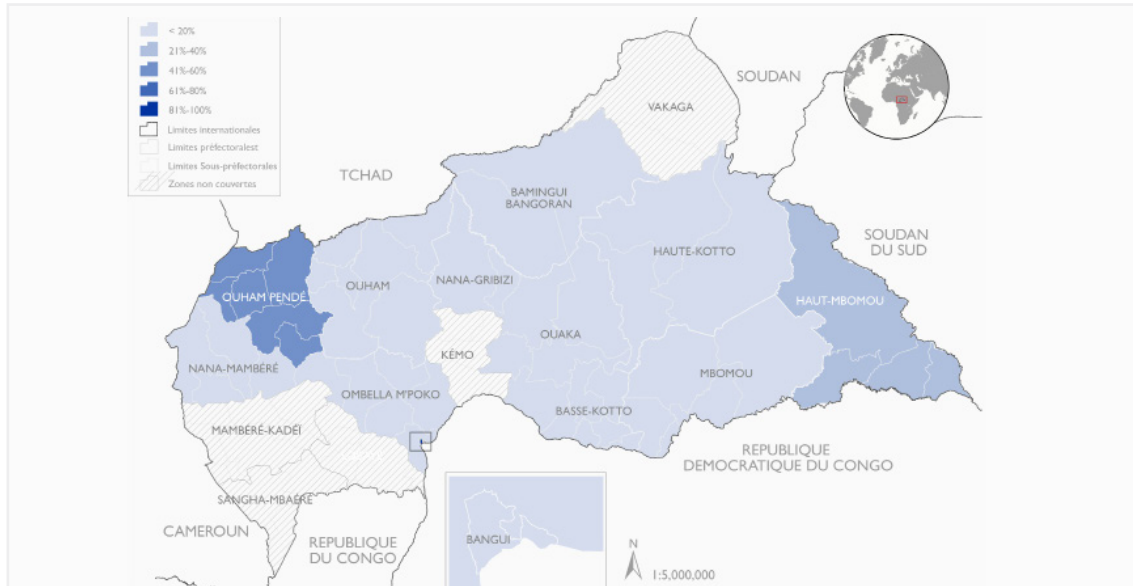
D'après les informateurs clés, aucun PDI ne détient un document d'identification légal dans la moitié des localités (50%) et cette proportion est inquiétante dans les préfectures de Haut-Mbomou (89%), Basse-Kotto (87%) et Bamingui-Bangoran (75%). En outre, aucun PDI ne détient l'extrait de naissance d'au moins un de ses enfants dans 20 pour cent des localités.

Figure 10 - Proportion de localités dans lesquelles aucun PDI ne détient un document d'identification légal (ex. carte d'identité) :



PROTECTION

Carte 3 - Proportion de localités où des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation :

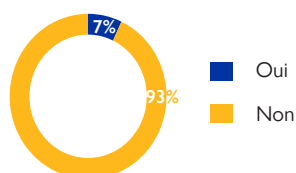


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

TRAVAIL FORCE

Les informateurs clés ont signalé des cas de travail forcé (personnes obligées de travailler contre leur gré) dans 7 pour cent des localités. Comme déjà constaté lors du round DTM précédent (round 14, janvier 2022), cette situation semble plus concerner les préfectures de Mbomou (44%), Haut-Mbomou (26%) et Haute-Kotto (22%). La principale raison expliquant que des individus travaillent contre leur gré est le manque d'opportunités économiques pour subvenir aux besoins primaires du ménage (51%) et le travail accepté sous la contrainte (menaces, agressions, représailles). Les jeunes garçons de moins de 18 ans semblent les plus exposés au travail forcé. En effet, ces mineurs sont parfois contraints d'aider aux travaux champêtres (travail imposé parfois par des membres de la famille) sous peine de recevoir des remontrances ou des punitions. Les secteurs de travail forcé les plus cités sont l'agriculture (68%) et le travail domestique (39%). Dans la Haute-Kotto, des cas de travail forcé dans le secteur minier ont été signalés.

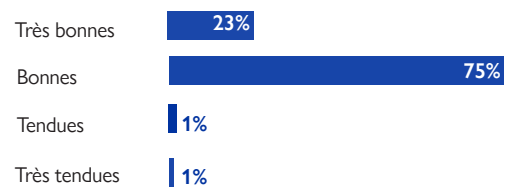
Figure 12 - Proportion de localités dans lesquelles des situations de travail forcé ont été signalées :



RELATIONS ENTRE PDI ET POPULATION HOTE

D'après les informateurs clés, les relations entre les PDI et la population hôte sont globalement bonnes ou très bonnes dans la quasi-totalité des localités (98%). Malgré cet état des relations globalement positif, il n'en demeure pas moins que des cas de disputes peuvent avoir lieu dans certaines circonstances particulières telles que le ciblage pour l'assistance humanitaire et les files d'attente pour l'accès à des sources d'approvisionnement en eau.

Figure 13 - Proportion de localités par état des relations entre les PDI et la population hôte :



SECURITE ALIMENTAIRE

SOURCES DE NOURRITURE

D'après les informateurs clés, les principales sources de nourriture dans les localités d'accueil des PDI sont respectivement la propre production (96%), la chasse, pêche, cueillette (61%), l'achat au marché (59%) ainsi que le don d'amis et voisins (25%). En outre, l'aide alimentaire a été citée parmi les principales sources de nourriture dans 8 pour cent des localités. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures de Nana-Gribizi (19%) et Haute-Kotto (15%), suggérant une dépendance à l'aide humanitaire pour l'accès à la nourriture dans ces localités en particulier.

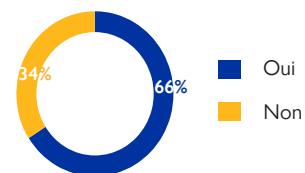
Tableau 2 - Principales sources de nourriture de la majorité de la population, par proportion de localités

Propre production agricole	96 %
Chasse / pêche ou cueillette	61 %
Achat au marché	59 %
Don de voisins / amis	25 %

ACCES A DES TERRES CULTIVABLES

Les informateurs clés ont indiqué qu'au moins la moitié des PDI pratiquent des activités agricoles dans 66 pour cent des localités. Toutefois, les PDI cultivent sans autorisation dans 17 pour cent de ces localités, ce qui pourrait causer des tensions avec la population hôte ou les autorités locales. Les principaux obstacles à l'agriculture sont respectivement le manque de semences (52%), le manque d'outils agricoles (24%) et le manque de moyens financiers (16%). Ces contraintes à l'agriculture pourraient davantage compliquer l'accès à la nourriture des PDI.

Figure 14 - Proportion de localités dans lesquelles au moins la moitié des PDI ont accès à la terre pour cultiver :



Carte 4 - Proportion de localités où l'aide humanitaire a été rapportée comme la principale source de nourriture de la majorité de la population au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

ACCES AU MARCHÉ

D'après les informateurs clés, la population peut accéder à un marché principal dans 92 pour cent des localités d'accueil des PDI. Toutefois, parmi ces localités, le marché principal est situé à plus d'une heure de marche dans 28 pour cent. Dans les localités où la population n'a pas accès à un marché (8%), les principales causes sont l'éloignement des marchés et l'insécurité (signalée en Haute-Kotto). Ces difficultés d'accès au marché peuvent compliquer la situation alimentaire des ménages surtout pendant la période de soudure durant laquelle les populations sont plus dépendantes des marchés.

Figure 15 - Proportion de localités dans lesquelles la population a accès à un (des) marché (s) :

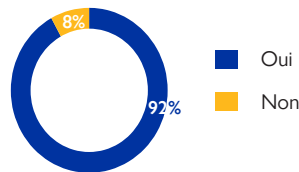
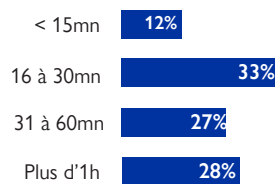


Figure 16 - Répartition des localités selon la durée du trajet vers le marché le plus proche :



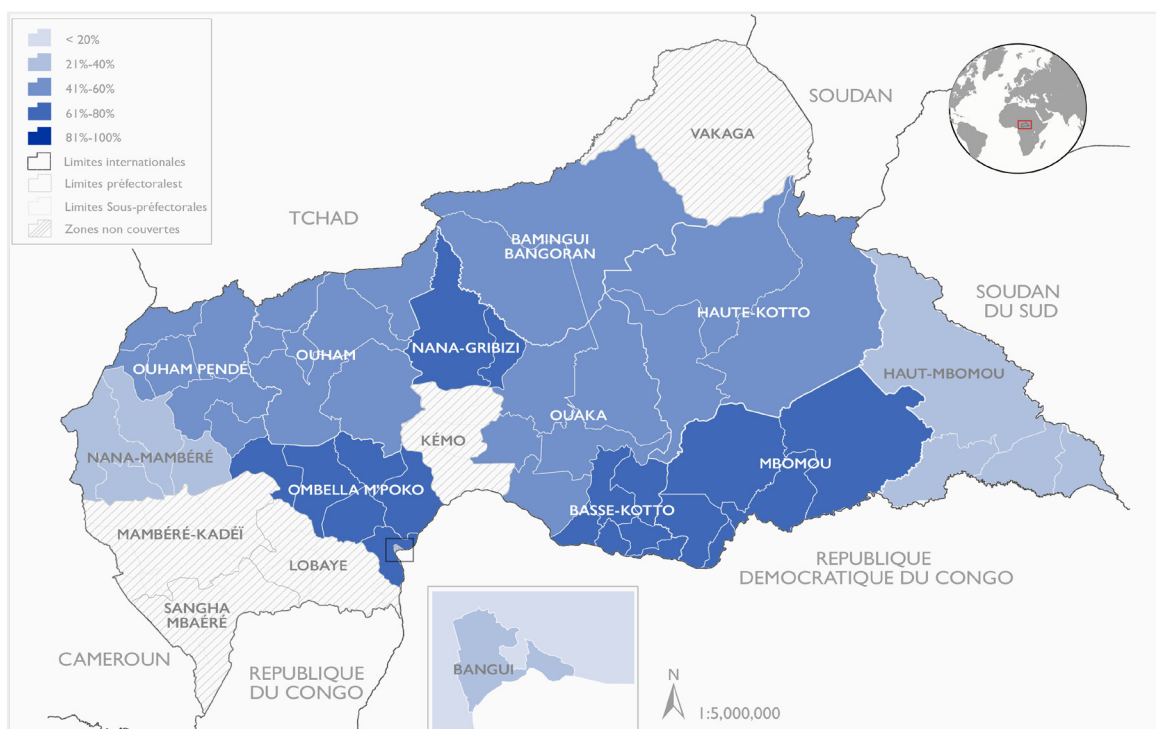
Les marchés ont été rapportés comme insuffisamment approvisionnés (toutes les denrées de première nécessité n'y sont pas disponibles) dans 23 pour cent des localités, moyennement approvisionnés dans 56 pour cent des localités et bien approvisionnés dans 21 pour cent. Le faible approvisionnement des marchés a été davantage signalé dans les préfectures de Haut-Mbomou (41%), Ombella-Mpoko (40%), Nana-Gribizi (38%) et Nana-Mambéré (33%). Les facteurs limitant l'approvisionnement des marchés sont l'augmentation des prix des denrées (52%), la faible production locale (19%) et l'insécurité (11%).

Figure 17 - Niveau d'approvisionnement des marchés, par proportion de localités :



Concernant l'insécurité, en effet, les transporteurs peuvent subir des agressions en route lors du transport des produits. La hausse des prix s'explique notamment par la période de soudure ainsi que la rareté et variations de prix du carburant dans ce contexte de crise ukrainienne. De surcroît, le mauvais état des routes surtout en début de période hivernale peut compliquer le transport des produits. Tous ces facteurs affectent la sécurité alimentaire des ménages hôtes et PDI.

Carte 5 - Proportion de localités dans lesquelles le marché principal se trouve à plus de 30 minutes de marche :



EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

SOURCES D'EAU

Les sources d'approvisionnement en eau les plus citées sont les forages (73%), les puits traditionnels (60%) et l'eau de surface (41%). Les sources d'eau améliorées telles que les forages semblent moins disponibles dans la Basse-Kotto (33%) et dans la Haute-Kotto (47%). Parallèlement, les sources d'eau non améliorées y sont plus disponibles : l'eau de surface a été citée parmi les principales sources d'approvisionnement en eau dans 87 pour cent des localités de la Basse-Kotto et les puits traditionnels figurent parmi les principales sources d'eau dans 92 pour cent des localités de la Haute-Kotto. Ceci suggère un besoin plus urgent en infrastructures d'eau (ex. forages) dans ces préfectures en particulier.

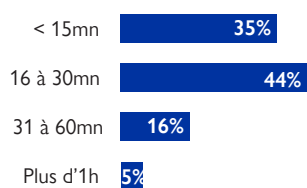
Tableau 5 - Trois principales sources d'approvisionnement en eau les plus citées, par proportion de localités :

1	Forage à pompe manuel	73%
2	Puit traditionnel à ciel ouvert	60%
3	Eau de surface	41%

ACCES A L'EAU

Les populations parcourent moins de 30 minutes pour l'accès à la principale source d'eau dans 79 pour cent des localités, entre 30 minutes et une heure dans 16 pour cent des localités et plus d'une heure dans 5 pour cent. De même, le temps d'attente au niveau des points d'eau est estimé à plus d'une heure dans 19 pour cent des localités. Ce temps d'attente élevé s'explique par l'insuffisance des sources d'approvisionnement en eau. Ces files d'attente génèrent parfois des disputes entre les populations et l'accès à l'eau peut ainsi constituer une menace pour la cohésion communautaire.

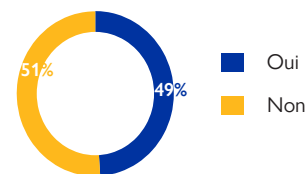
Figure 19 - Temps de marche pour l'accès à la principale source d'approvisionnement en eau, par proportion de localités :



QUALITE DE L'EAU

L'eau est considérée comme potable dans 49 pour cent des localités d'accueil des PDI et cette proportion est plus faible dans la Basse-Kotto (21%), la Haute-Kotto (22%) et le Mbomou (24%). Ceci pourrait s'expliquer par la faible disponibilité des forages et l'utilisation fréquente de sources d'eau non améliorées telles que l'eau de surface et les puits traditionnels à ciel ouvert. En outre, aucun ménage n'utilise des méthodes de traitement pour rendre l'eau potable dans 76 pour cent des localités. La consommation de l'eau non potable pourrait entraîner des maladies / symptômes à origine hydrique (telles que la diarrhée etc.). De plus, il y'a un besoin urgent de sensibilisation des ménages aux méthodes de traitement de l'eau.

Figure 18 - Proportion de localités dans lesquelles les ménages ont accès à de l'eau potable :



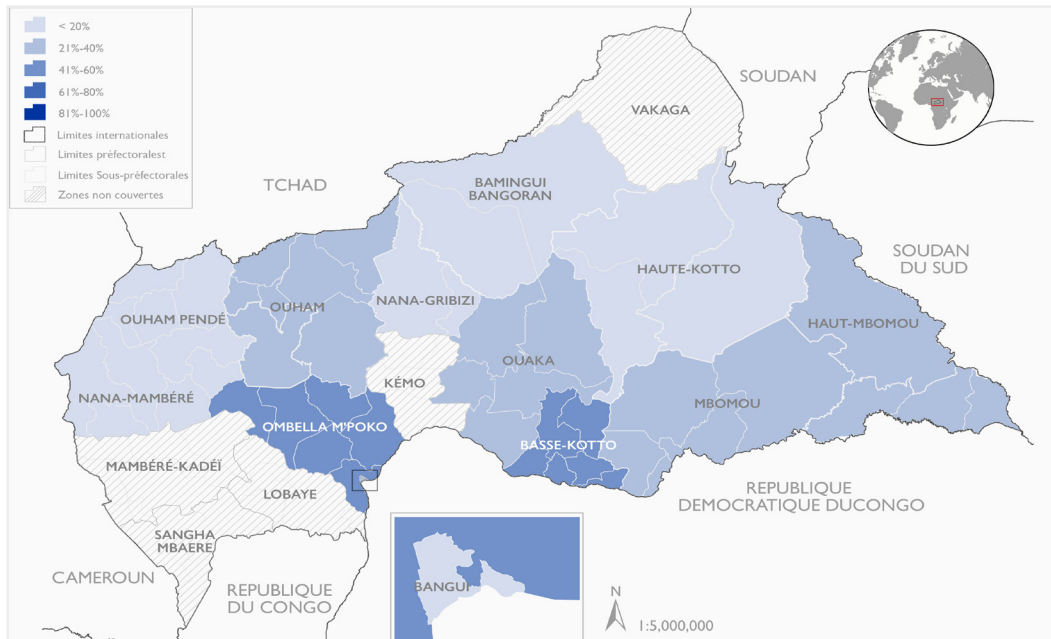
OBSTACLES D'ACCES A L'EAU

Les informateurs clés ont indiqué que les principaux obstacles d'accès à l'eau sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (55%), l'insuffisance des sources d'approvisionnement en eau (53%) et le long temps d'attente au niveau des points d'eau (47%). Ces obstacles freinent l'accès à l'eau potable figurant parmi les besoins essentiels / prioritaires des ménages. De plus, l'insuffisance de l'eau pourrait compliquer la mise en pratique des mesures d'hygiène à renforcer dans le contexte de COVID-19.

Figure 20 - Principaux obstacles d'accès à l'eau, par proportion de localités :

1	Mauvaise qualité de l'eau	55%
2	Insuffisance des sources d'eau	53%
3	Long temps d'attente	47%

Carte 6 - Proportion de localités où la population met plus de 30 minutes pour accéder à la principale source d'eau :

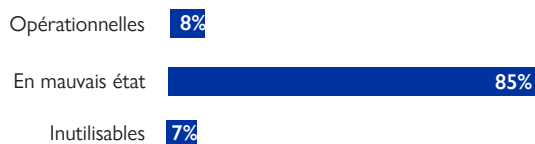


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

D'après les informateurs clés, au moins la moitié de la population a accès à des latrines fonctionnelles dans 46 pour cent des localités. En outre, personne n'a accès à des latrines dans 10% et cette proportion atteint 30 pour cent des localités dans l'Ouham et 19 pour cent dans la Basse-Kotto, ce qui sous-tend une pratique poussée de la défécation à l'air libre dans ces zones. Les latrines ont été rapportées comme en mauvais état ou inutilisables dans la quasi-totalité des localités (93%), suggérant des besoins importants en construction de latrines. De plus, toujours d'après les informateurs clés, aucune latrine (communautaire) n'est séparée dans 91 pour cent des localités, ce qui pourrait susciter des risques de VBG.

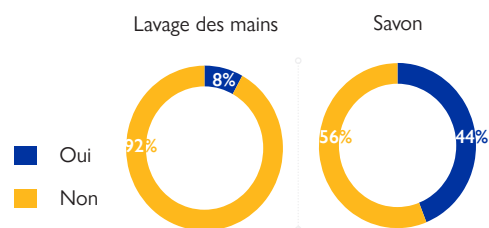
Figure 21- Répartition des localités selon l'état des latrines communautaires utilisées par la majorité de la population :



D'après les informateurs clés, au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle (avec de l'eau et du savon) dans 8 pour cent des localités. Cette proportion est quasi-nulle dans les préfetures d'Ouham-Pendé (1%), haute-Kotto (1%) et Basse-Kotto (2%). En outre, au moins la moitié de la population accède à du savon dans 44 pour cent des localités.

L'accès difficile à de l'eau, du savon et à des installations de lavage des mains pourrait exposer les populations à des maladies liées à l'hygiène et compliquer la mise en pratique des méthodes de prévention face à la pandémie COVID-19.

Figure 22 - Proportion de localités dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle et du savon :



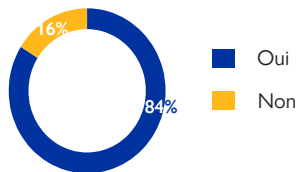
BESOINS PRIORITAIRES EN EHA

Le principal besoin prioritaire en EHA le plus cité est la nécessité de construction / réhabilitation des sources d'approvisionnement en eau (85%), compte tenu des sources d'eau insuffisantes. Les autres besoins cités sont la provision d'articles d'eau et d'hygiène (des bidons de stockage, sceaux, savons), ainsi que les conseils pour l'entretien des sources d'approvisionnement en eau de même que la construction de latrines.

SANTE

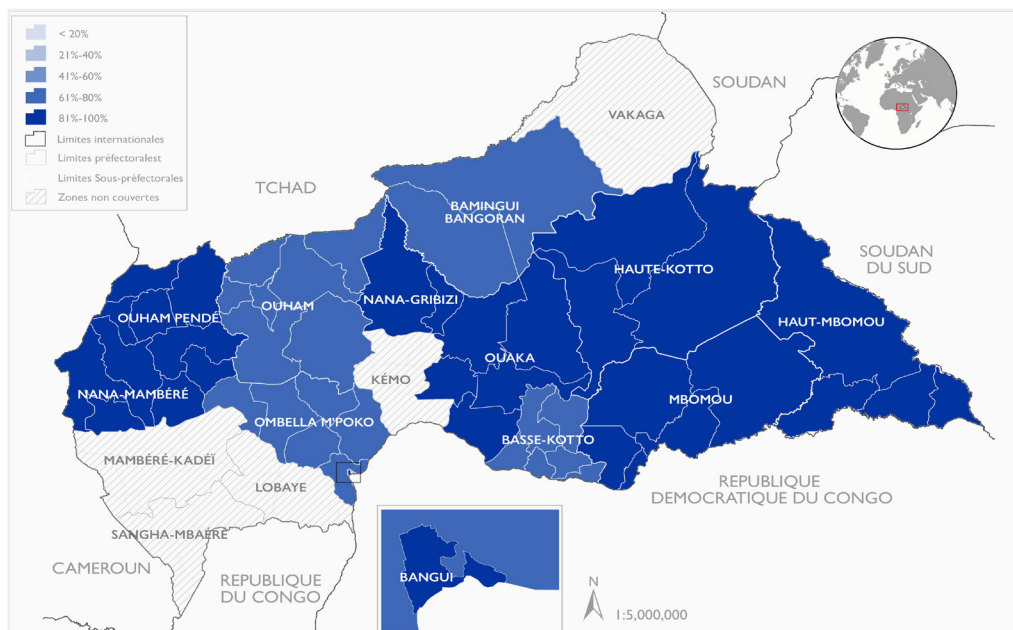
Les informateurs clés ont indiqué l'existence de services médicaux fonctionnels dans 84 pour cent des localités d'accueil des PDI. L'implantation des structures sanitaires semble plus faible dans la préfecture de l'Ouham (68%). Les structures sanitaires sont situées à moins de 30 minutes de marche dans 45 pour cent des localités, entre 31 et 60 minutes dans 35 pour cent et plus d'une heure dans 20 pour cent. Dans ces localités (avec des services de santé situés à plus d'une heure), les populations doivent payer en plus des coûts de transport qui peuvent freiner l'accès aux soins. Les types de services sanitaires existants les plus cités sont les centres de santé (50%), les hôpitaux (38%) et les postes de santé (27%).

Figure 23 - Proportion de localités disposant de services médicaux accessibles :



Les barrières d'accès aux soins les plus citées sont respectivement le manque de moyens financiers (71%), le manque de médicaments (69%) et le manque de personnel qualifié (43%). Le manque de personnel médical est notamment lié à l'insécurité car le personnel pourrait être réticent à travailler dans les zones de forte insécurité. Compte-tenu de ces défis, les principaux besoins en santé les plus cités sont par ordre d'importance la provision de médicaments / vaccins (40%), la construction de services sanitaires (28%) et le soutien financier pour l'accès aux soins (15%).

Carte 7 - Proportion de localités disposant de services médicaux situés à plus de 30 minutes de marche :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

COVID-19

Les informateurs clés ont indiqué qu'au moins la moitié de la population est informée des mesures préventives face au COVID-19 dans 86 pour cent des localités. Les personnes ayant informé la population sont principalement les leaders communautaires, les médias, le personnel de santé et les acteurs humanitaires. Pour autant, au moins la moitié de la population pratiquent effectivement des mesures d'hygiène préventives dans 30 pour cent des localités. Dans ces localités en particulier, le lavage des mains réguliers est la mesure d'hygiène préventive la plus citée. La faible adoption des mesures sanitaires est liée au manque d'articles d'hygiène (savon, installation de lavage des mains) et au déficit de sensibilisation.

Figure 24 - proportion de localités où au moins la moitié de la population est informée des mesures préventives face au COVID-19 :

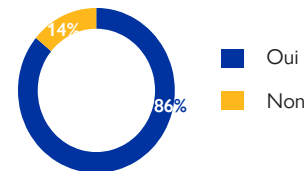
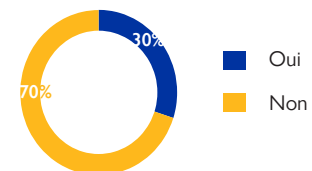


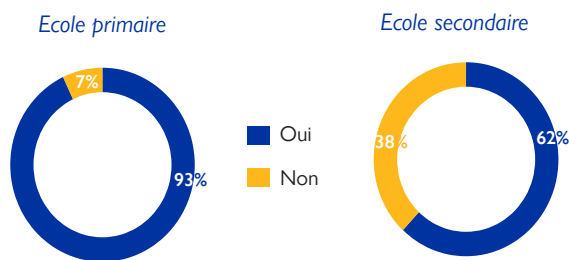
Figure 25 - Proportion de localités où au moins la moitié de la population adopte des mesures préventives face au COVID-19 :



EDUCATION

Les informateurs clés ont indiqué qu'il y'a au moins une école primaire accessible dans 93 pour cent des localités d'accueil des PDI contre 62 pour cent pour les écoles secondaires. Dans les préfectures de Basse-Kotto, Bamingui-Bangoran, Nana-Mambere et Ouham, il n'y a pas d'école secondaire accessible dans plus de la moitié des localités d'accueil des PDI. La distance moyenne pour accéder à l'école la plus proche est de moins de 30 minutes dans 57 pour cent des localités, entre 31 et 60 minutes dans 30 pour cent et plus d'une heure dans 13 pour cent des localités. L'éloignement des écoles (situés à plus d'une heure) peut représenter une barrière à la scolarisation.

Figure 26 - Proportion de localités disposant d'une école primaire et secondaire accessible à distance de marche :



D'après les informateurs clés, au moins la moitié des garçons de 6 à 17 ans des ménages PDI fréquentent une école dans 77 pour cent des localités contre 55 pour cent chez les filles. Les obstacles d'accès à la scolarisation les plus cités sont le manque de moyens financiers, le manque de personnel enseignant qualifié, le travail des enfants, le manque d'actes de naissance et les mariages précoces. En effet, les enfants sont parfois contraints de travailler pour contribuer à subvenir aux besoins des familles PDI ayant perdu leurs moyens de subsistance. En outre, le mariage précoce affecte davantage la scolarisation des filles. Compte-tenu de ces obstacles, les principaux besoins prioritaires en éducation les plus cités sont par ordre d'importance la construction d'écoles (39%), l'affectation d'enseignants (19%) et le soutien financier pour les frais scolaires (15%).

Figure 28 - Trois principaux besoins en éducation, par proportion de localités :

1	Construction d'écoles	39%
2	Affectation d'enseignants	19%
3	Aide financière pour les frais scolaires	15%

COMMUNICATION

D'après les informateurs clés, le réseau téléphonique est disponible dans 62 pour cent des localités. La couverture réseau semble plus faible dans les axes éloignés des centres urbains surtout dans les préfectures de Basse-Kotto (réseau disponible dans 29% des localités) et Mbomou (39%). L'absence d'un réseau téléphonique pourrait compliquer la mise en œuvre et la coordination des activités humanitaires. Par ailleurs, les moyens de communication plus traditionnels sont privilégiés par la population au détriment des moyens plus modernes : les moyens de communication les plus utilisés sont le bouche à oreille (45%) et la radio (33%).

Figure 27 - Trois principaux moyens de communication les plus utilisés par la majorité de la population, par proportion de localités :



Les principaux diffuseurs d'information les plus cités sont par ordre d'importance la famille voisins / amis (49%), les leaders communautaires (30%) et les journalistes / médias (17%). Ceci suggère que la communauté humanitaire pourrait s'appuyer sur les leaders communautaires pour la diffusion des informations sur l'aide humanitaire.

Les informateurs clés ont indiqué que les principaux sujets sur lesquels la majorité de la population voudrait avoir plus d'informations sont respectivement l'accès à l'assistance humanitaire (94%), l'accès à la documentation légale (71%) et les possibilités de retour en fonction de la situation sécuritaire (40%). Ces besoins d'information spécifiques s'expliquent par le gap d'assistance humanitaire compte-tenu de la sévérité des besoins ainsi que la problématique d'accès à la documentation légale très préoccupante.

Figure 29 - Trois principaux besoins en information les plus cités, par proportion de localités :

1	Accès à l'assistance humanitaire	94%
2	Accès à la documentation légale	71%
3	Possibilités de retour	40%

ASSISTANCE HUMANITAIRE

D'après les informateurs clés, de l'assistance humanitaire a été fournie à des ménages vulnérables dans 59 pour cent des localités d'accueil des PDI. Cette proportion est plus faible dans les préfectures d'Ombella Mpoko (9%), Basse-Kotto (17%) et Mbomou (23%). L'accès difficile à l'assistance est notamment lié aux difficultés d'accès humanitaire à cause de l'insécurité dans certains axes de la sous-préfecture de Bakouma (Mbomou) et dans la Basse-Kotto. Les types d'assistances reçus sont par ordre d'importance l'éducation (59%), la santé (52%) et la distribution de vivres (36%). En revanche, il subsiste des gaps d'assistance importants en termes de renouvellement des bâches des abris d'urgence et de réhabilitation d'abris endommagés.

Figure 30 - Proportion de localités ayant reçu de l'assistance humanitaire au cours des 3 derniers mois :

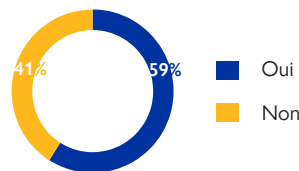


Tableau 3 - Types d'assistance reçus les plus cités, par proportion de localités :

Education	60 %
Santé	52 %
Aide alimentaire	36 %

Dans les localités ayant reçu de l'assistance humanitaire, les informateurs clés ont indiqué que selon leur perception, l'assistance a couvert les besoins essentiels des déplacés dans seulement 19 pour cent des localités et a ciblé les ménages les plus vulnérables dans 65 pour cent. En outre, les mécanismes de plaintes devraient être renforcés car toujours d'après les informateurs clés, les bénéficiaires savent comment utiliser ces mécanismes dans 24 pour cent des localités. Compte-tenu des besoins importants dans ces secteurs, les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la distribution de vivres (35%), les activités génératrices de revenus (20%), l'eau, l'hygiène et assainissement (EHA) (14%) et les articles d'abris (12%).

Figure 31 - Proportion de localités où l'assistance humanitaire a couvert les besoins essentiels des PDI selon les informateurs clés :

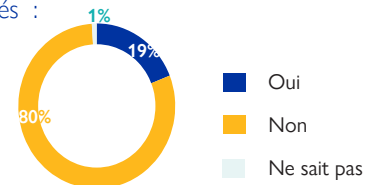
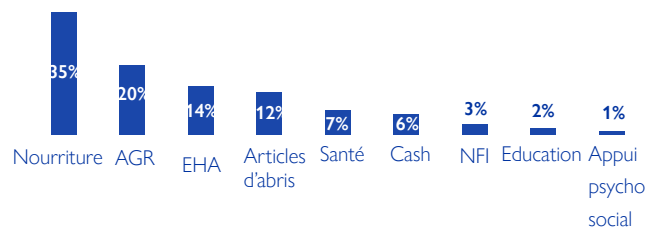
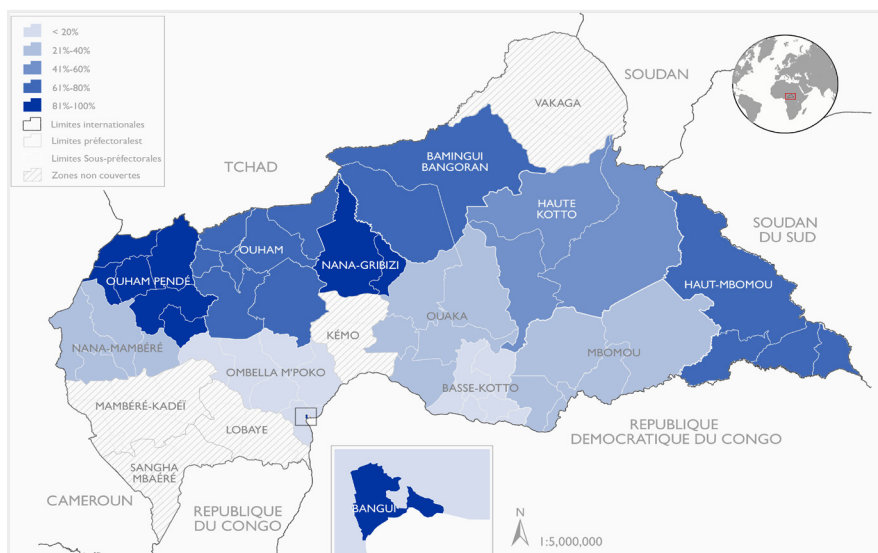


Figure 32 - Principaux besoins d'assistance humanitaire, par proportion de localités :



Carte 8 - Proportion de localités où une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part

CONCLUSION

En définitive, la DTM a estimé 2 373 847 individus (479 706 ménages) en mai 2022, incluant 408 271 PDI (83 966 ménages) et 1 965 576 personnes retournées (395 740 ménages) dont 1 588 289 retournés internes et 377 287 retournés de l'étranger. Le nombre de PDI a baissé de -7% par rapport au round 14 conduit en janvier 2022. Cette baisse est liée à l'amélioration des conditions sécuritaires à la suite de la reprise de certaines localités par l'armée centrafricaine (FACA) et / ou leurs alliés, à la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI et aux programmes d'accompagnement au retour (notamment auprès des déplacés de l'ancien site Elevage à Bambari et auprès de ménages du site de PK3 dans la Haute-Kotto). En revanche, certaines préfectures ont connu une hausse dont le Bamingui-Bangoran (+49%), l'Ombella-Mpoko (+22%), le Mbomou (surtout les sous-préfectures de Bakouma et Rafai) (+7%) et la Nana-Mambéré (+5%). La hausse dans ces zones s'explique surtout par l'intensification des opérations militaires et des affrontements entre les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et les groupes armés, entraînant souvent des déplacements pendulaires de courte durée.

Par rapport au round 14 (janvier 2022), les retours internes ont augmenté de 7 pour cent et les retours de l'étranger de 5 pour cent. Cette augmentation des retours a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (+31%), Mbomou (+18%), Haute-Kotto (+9%) et Nana-Gribizi (+8%). La hausse des retours s'explique principalement par une relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones liée à la reprise de certaines villes par l'armée, la détérioration des conditions de vie, l'accès difficile à des services de base et l'insuffisance de l'assistance humanitaire dans des zones d'accueil des PDI.

Une proportion considérable de localités d'accueil des PDI (18%) ont connu des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation et ce pourcentage atteint 64 pour cent des localités dans l'Ouham-Pendé. Cette insécurité conjuguée à des problèmes plus structurels contribuent à la vulnérabilité des populations déplacées internes et sont à l'origine des besoins très importants en sécurité alimentaire, en éducation, en santé, en abris, En eau, Hygiène et Assainissement (EHA).

En effet, la plupart des localités sont marquées par l'insuffisance de services de base et des conditions de vie difficiles : les abris de la majorité des ménages ont subi des dommages partiels ou sérieux dans 86 pour cent des localités, les sources d'eau non améliorées constituent la principale source d'approvisionnement en eau dans 60 pour cent des localités pour les puits traditionnels et l'eau de surface dans 41 pour cent des localités, les structures de santé sont situées à plus d'une heure de marche dans 20 pour cent des localités. Les principaux défis d'accès à des services de bases tels que l'eau, la santé et l'éducation restent le manque de moyens financiers, le manque de personnel qualifié, l'insuffisance des services ainsi que l'insécurité dans certaines zones.

Cette situation de vulnérabilité risque de s'exacerber avec le début de la période hivernale à partir du mois de juin jusqu'en novembre, risquant d'entraîner de nouvelles vagues de déplacement, la création de nouveaux lieux de regroupement spontanés dans la zone urbaine de Bangui / Ombella-Mpoko et potentiellement endommager davantage les abris des ménages.

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM en République Centrafricaine via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

DTM CENTRAFRIQUE

 DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine

 DTMRCA@IOM.INT

